



„Restorative Justice“

## Service des prisons

Au service de Dieu et du prochain

Lettre de contact juillet 2023





Chères lectrices, chers lecteurs

Les derniers mois ont été marqués par des événements importants qui ont une influence considérable sur le travail du service des prisons.

L'un des points forts a certainement été la retraite de deux jours de notre équipe dans la magnifique région de Montmirail, entre les lacs de Neuchâtel et de Biègne. De tels moments de communion, d'échange et d'édification sont extrêmement importants pour la cohésion de notre équipe, car tout au long de l'année, chacun d'entre nous travaille seul dans son coin, avec peu de relations avec les autres collaborateurs. Trois anciens directeurs de prison, que nous avons invités à un tour de table, nous ont encouragés et motivés dans notre service.

Nous avons également eu l'occasion de prendre congé de deux précieux collaborateurs : le major Luc Petter, qui a travaillé pendant plus de 20 ans dans le service des prisons à différents endroits, en dernier lieu comme bénévole à la retraite en tant qu'aumônier à La Sylvabelle, Provence (VD). Puis le major Cristóbal Alvarez qui, pendant son service en Suisse en tant qu'officier de poste à Moutier, a également rendu visite à la prison régionale de cette ville. Il assume désormais avec son épouse de nouvelles tâches à La

Coruña, dans leur pays d'origine, l'Espagne. Nous les remercions tous les deux pour leur engagement et leur dévouement. Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice pour Angehört, l'accompagnement des proches de détenus, en la personne de Madame Cornelia Platoni, qui apporte un soutien précieux à Madame Renate Grossenbacher, responsable de cette branche de travail.

Pour la première fois, la Confédération a publié une étude sur la situation des enfants et des jeunes qui ont un membre de leur famille en prison. Au même moment, SRF1 a diffusé le film documentaire «Mitgefangen» (co-détenu), qui met en lumière le même thème et montre un exemple du travail de Renate Grossenbacher parmi les proches. Nous espérons que ces publications susciteront une prise de conscience accrue, de nouvelles impulsions et des opportunités de développement pour l'accompagnement des familles de personnes détenues.

Le thème de ce numéro est «Restorative Justice» (justice restaurative). Ce processus met l'accent non pas sur la punition des criminels et de leurs victimes, mais sur leur restauration. Pour les personnes qui suivent ce processus, une voie s'ouvre vers la réconciliation (thème de la dernière lettre de contact !) et l'espoir pour l'avenir. Nous trouvons de nombreux parallèles à ce sujet dans la Bible : La Bonne Nouvelle du pardon de Dieu en Jésus-Christ signifie le rétablissement et une vie nouvelle, réconciliée avec Dieu et les autres. Sur ce chemin de guérison, nous voulons, en tant qu'Armée du Salut, accompagner toutes les personnes que nous visitons.

Nous vous remercions de votre soutien et de vos prières.

Martin Gossauer

# Quand victime et auteur se rencontrent

Hedy Brenner

„La Restorative Justice“ est une sorte de justice qui concentre son énergie sur l’avenir et non sur le passé. Elle se concentre sur ce qui doit être guéri, remboursé et appris après un crime. L’objectif est de renforcer ce qui doit être renforcé pour que de telles choses ne se reproduisent plus.

Citation S.Sharp

*Lorsque l’on entend le terme „Restorative Justice“ (RJ) (justice restaurative), on pense généralement à une rencontre entre le délinquant et la victime. Mais la RJ est plus que cela, car il s’agit d’un processus qui aide les victimes d’un délit à continuer à vivre - et qui place les coupables face à leur responsabilité pour leurs actes.*

Dans l’ensemble des personnes concernées, les deux parties peuvent réussir à grandir et à faire l’expérience de la „restauration“. Le fondateur de la méthode est le mennonite américain Howard Zehr.

Un de ses livres sur la RJ porte le titre allemand „Fair-söhnt“ (réconcilié d’une manière juste). Ce jeu de mots décrit très bien ce qu’est la RJ.

En Suisse, les programmes de RJ sont encore relativement rares, mais des „dialogues restauratifs“ sont proposés dans certaines prisons - Lenzburg (AG), Saxerriet (SG) et La Brenaz (GE). C’est ainsi que l’on appelle les discussions de groupe animées

entre les victimes et les auteurs de crimes généralement graves qui n’ont pas de lien direct. Pourquoi cette démarche ?

## **Les victimes se sentent souvent abandonnées**

Dans les procédures judiciaires, les victimes n’ont pas de voix et se sentent souvent abandonnées. Dans ce contexte, les „dialogues restauratifs“ offrent aux victimes la possibilité d’être entendues. Beaucoup d’entre eux veulent comprendre comment un être humain arrive à commettre des crimes.

Les auteurs de violences rapportent en revanche que le travail sur le délit dans le cadre d’une thérapie est certes important, mais que la confrontation directe avec les victimes a encore un tout autre effet : Lorsqu’ils sont assis directement en face de victimes et qu’ils sont confrontés à leur souffrance, ils ne peuvent pas se dérober.



La mise en œuvre des dialogues restauratifs se déroule en neuf étapes. Il s'agit d'abord de préparer soigneusement tous les participants - c'est-à-dire, outre les victimes et les auteurs, les animateurs des dialogues et la direction de la prison.

## Clarifications

Les victimes vont raconter leur histoire lors des dialogues. C'est pourquoi on clarifie au préalable le degré de traumatisme de la personne concernée et si la participation à une procédure restaurative pourrait présenter un risque de re-traumatisation.

La préparation des auteurs et la clarification de leur motivation sont tout aussi importantes : souhaitent-ils participer aux dialogues afin d'acquérir un aperçu de l'expérience des victimes et de travailler sur eux-mêmes ? Sont-ils prêts à écouter les victimes avec respect et à se laisser confronter à des questions sur leurs actes ? Cette volonté est supposée, car la participation n'est pas adaptée si les auteurs ne cherchent qu'à se justifier ou à obtenir des facilités de détention.

## Préparation

Avant le début du processus de groupe proprement dit, des entretiens individuels ont lieu avec les parties prenantes : Les deux parties racontent leur histoire et les praticiens du RJ leur posent des questions. Il est également question du fait que de nombreux auteurs ont eux-mêmes été victimes d'infractions, souvent pendant leur enfance ou leur adolescence.

Lors de la première réunion de groupe, les participants apprennent à se connaître :



La plupart des victimes entrent pour la première fois dans une prison, et pour les auteurs, il faut du courage pour faire face aux victimes et à leurs propres actes. Une introduction avec des informations sur le processus de groupe et sa „philosophie“ interpelle les participants. Ensuite, chaque personne désigne une valeur dont elle a besoin pour se sentir en sécurité dans le groupe. On définit ainsi ensemble les valeurs du groupe et les éventuelles règles.

Grâce à cette dynamique, les deux parties apprennent qu'elles ont des besoins similaires et commencent à se rencontrer de personne à personne. Les valeurs définies constituent la base d'un „contrat de groupe“.

## Différents points de vue

Lors d'autres rencontres, les participants apprennent à connaître les différents points de vue qui existent entre la justice traditionnelle et la RJ. Les délinquants sont souvent surpris de constater que les victimes sont souvent seules et doivent se battre pour obtenir du soutien et de l'aide. La question de „l'étiquetage“ est également abordée : De nombreuses victimes ne veulent pas être considérées comme telles, mais comme des personnes qui ont souffert.

fert ; de même, le terme „agresseur“ reste souvent tenace et marque non seulement leur passé, mais aussi leur avenir.

L'expérience est ensuite approfondie. La confiance croissante conduit à des échanges sincères, les larmes et les rires en font partie.

D'autres thèmes sont abordés, tels que les effets des crimes sur les victimes, leurs proches, la société et les auteurs eux-mêmes. A cet égard, des exemples de cas stimulent la discussion sur les conséquences à long terme des crimes.

## **Responsabilité**

La responsabilité des auteurs de crimes est ensuite abordée. Il s'agit de reconnaître l'ampleur du crime, de se mettre à la place des victimes et de faire preuve d'empathie à leur égard - un processus souvent douloureux. Pendant que les victimes racontent leurs histoires, le silence règne et les auteurs écoutent attentivement. Les histoires touchent, beaucoup retiennent difficilement leurs larmes.

## **Effet**

À la fin de chaque histoire, les auteurs peuvent poser des questions. De nombreuses victimes trouvent salutaire de pouvoir raconter leur histoire dans cet environnement sûr. Il est important pour elles d'exprimer leurs sentiments ; souvent, l'impact de leur histoire sur les agresseurs les impressionne. Pour les agresseurs, entendre les histoires des victimes est la partie la plus importante. Ils prennent ainsi conscience des conséquences de leurs actes

et de la souffrance qu'ils ont engendrée.

## **Honte et justification de l'acte**

Après que toutes les victimes ont raconté leur histoire, les thèmes de la honte et de la justification sont abordés. La honte est connue comme un facteur pouvant encourager la violence ; ainsi, les auteurs racontent régulièrement comment ils ont été eux-mêmes victimes d'abus et de violence domestique dans leur jeunesse.

Ces expériences ont souvent provoqué une grande honte qu'ils n'ont généralement pas pu exprimer et traiter par des mots, mais qu'ils ont exprimée par la violence.

## **Honnêteté**

Ensuite, les agresseurs racontent leur histoire - sans se justifier. Le fait de les raconter les aide à comprendre comment ils en sont arrivés là, comment ils sont devenus des agresseurs. Pour les victimes, il est utile de voir qu'il y a un être humain derrière l'acte. Elles peuvent également poser des questions pertinentes sur les crimes



qu'elles ont subies et, si possible, échanger des idées sur la signification et l'utilité du pardon.

### **Les besoins des victimes**

Enfin, on parle des besoins des victimes après le crime. La plupart du temps, leur premier besoin n'est pas une compensation financière, mais la sécurité, le respect, la reconnaissance et le soutien. Elles veulent voir comment les auteurs prennent conscience des conséquences de leurs actes et en assument la responsabilité. Quels efforts concrets entreprennent-ils pour ne

pas récidiver ? Certains auteurs expriment le souhait de contacter maintenant leurs victimes directes.

### **Cérémonie de clôture**

Les „dialogues restauratifs“ se terminent par une cérémonie de clôture au cours de laquelle les auteurs préparent une „réparation“ symbolique pour remercier les victimes de leur participation.

*Ce rapport s'appuie sur les informations de Claudia Christen-Scheider, présidente du Swiss RJ Forum*

Pour plus d'informations et des brochures pour les personnes concernées :  
<https://swissrjforum.ch/france/betroffen.html>



# Ce que la justice restaurative m'a fait

Interview de Hans-Peter Leiser

C'est au cours des premières années (à partir de 2013) de mon activité d'aumônier de prison que j'ai fait la connaissance de R. La première fois que je l'ai rencontré, c'était lors de la fête de Noël à la prison de Lenzbourg, où j'accompagnais musicalement les chants. Plus tard, je l'ai rencontré régulièrement lors de mes visites aux détenus.

Aujourd'hui, R. vit en liberté et il a accepté de m'accorder une interview sur son expérience de „restorative justice”. Il faisait partie des 15 détenus de différents pays invités par la direction de la prison à une séance d'information sur la RJ. Avant d'être incarcéré pour la durée de 20 ans, R. a été gravement dépendant de la drogue pendant plusieurs années. Rétrospectivement, R. se décrit à l'époque comme immature, mais sa participation à la RJ l'a aidé à mûrir personnellement et à changer positivement.

## **HPL : Qu'est-ce qui vous a motivé à participer au programme RJ ?**



R. : J'ai été sélectionné par la prison pour participer à une soirée d'information animée par Claudia Christen-Schneider, MSc

en criminologie et droit pénal, chargée de mission pour la RJ. Après quelques doutes initiaux, des préjugés et une clarification de mes questions, j'ai décidé d'y participer.

## **HPL : Pourquoi y avez-vous participé ?**

R. : Comme je l'ai dit, après un scepticisme initial, le thème de la RJ m'a convaincue. Je cherchais un moyen de me racheter. Je me sentais prêt à assumer personnellement la responsabilité de mon délit. Malgré tout, je reconnais que mon caractère demeure, mais que la manière de l'aborder a changé.

## **HPL : Qu'attendiez-vous de votre participation à RJ ?**

R. : Dès le début, on nous a dit qu'en participant à RJ, nous n'obtiendrions pas d'allègement de peine ou d'avantages (de quelque nature que ce soit). Mais la participation est mentionnée dans le rapport d'exécution et peut indirectement influencer l'expertise.

Le programme suscite l'espoir que les participants puissent changer personnellement en termes d'empathie envers la victime. Ma motivation personnelle à m'engager et à être là pour les autres a augmenté pendant le cours.

## **HPL : Comment vous êtes-vous préparés à RJ ?**

R. : Nous avons été préparés par l'équipe RJ avant la première soirée de cours.

Ma seule préparation a consisté à essayer d'y aller ouvertement. Plus tard, nous avons reçu des tâches à remplir sous forme de fiches de travail. En règle générale, il me fallait un à deux jours pour pouvoir classer ce que j'avais entendu et vécu. Une préparation à la soirée de cours était aussi l'anticipation de celle-ci.

**HPL : En quoi consistait la procédure, quelles étaient les étapes ?**



R. : Le premier soir, des règles de comportement ont été écrites sur un flipchart, rassemblées par les victimes et les agresseurs. Il s'agissait notamment d'avoir confiance dans le fait que ce qui avait été dit et vécu resterait dans cette pièce et ne serait pas diffusé parmi les autres détenus. Un grand pas a consisté à accepter de se confronter aux victimes et à leur point de vue.

**HPL : Qu'est-ce qui a été difficile et stimulant dans le cas de RJ ?**

R. : Entendre ce que les victimes ont vécu et admettre qu'une victime peut encore souffrir de ce qu'elle a subi 20 ou 30 ans plus tard. Je n'avais pas du tout conscience de l'impact de mon acte sur un proche. Nous avons vécu leurs émotions et avons

dû apprendre à les supporter. Parfois, les yeux étaient humides des deux côtés. Cela m'a permis de développer de l'empathie. Un autre défi consistait à ne pas vouloir se présenter sous un meilleur jour que la réalité. Cela m'a demandé d'être et de rester authentique, d'accepter et de montrer mes faiblesses.

**HPL : Tout ce processus en valait-il la peine ?**

R. : Oui, sans aucun doute. J'aimerais bien faire partie d'une équipe RJ. La période de probation qui m'a été imposée m'empêche toutefois de passer à l'acte. J'aurai peut-être l'occasion de collaborer avec Claudia Christen dans des écoles à titre préventif.

**HPL : Qu'est-ce que la confrontation avec RJ vous a apporté ?**

R. : Une compréhension plus profonde de l'autre. J'ai pu changer en ce qui concerne l'empathie envers les autres, en particulier la situation des victimes. Le cours a été un complément bienvenu à la thérapie en cours. J'ai appris à me pardonner et à me réconcilier un peu avec le passé.

**HPL : Encourageriez-vous d'autres détenus à s'engager dans cette voie ?**

R. : Oui. J'aimerais rendre visite à des détenus et les encourager à participer à une telle offre. Ma période de probation ne me permet pas pour l'instant de faire de telles visites.

*Nous remercions chaleureusement Monsieur R. pour sa franchise et la confiance qu'il nous a accordée en acceptant de nous accorder une interview.*

# Les familles sont „co-détenues“

## Film documentaire sur les familles des prisonniers



Du jour au lendemain, la mère de Roméo était partie, disparue derrière les murs de la prison pour femmes de Hindelbank. Roméo avait 13 ans à l'époque. Seule la famille proche savait que sa mère purgeait une peine de plusieurs années.

L'arrestation d'un membre de la famille est toujours un choc pour les proches. Les partenariats échouent, les familles se brisent et il n'est pas rare que les parents perdent de vue les besoins de leurs enfants à cause de leur détresse personnelle. Comment ex-

pliquer à un enfant de 5 ans dont le père est en détention provisoire qu'il ne rentrera pas à la maison pendant très longtemps ?

En Suisse, environ 50'000 personnes sont „co-détenues“, dont 9'000 enfants. Bien que les conséquences de l'emprisonnement puissent être graves pour eux, il n'y a guère d'offres d'aide pour les personnes concernées en Suisse alémanique.

En Suisse romande, par contre, il existe une offre complète d'aide aux familles des détenus. La Fondation „Relais Enfants Parents Romands“, connue sous le nom de REPR, offre des conseils directement devant les prisons.

La première de ce documentaire a eu lieu le 18 juin 2023. Le film est toujours disponible en ligne à la télévision suisse.

<https://www.srf.ch/sendungen/dok>

Le film met en lumière la situation des familles des prisonniers.

Dans le film a également participé Renate Grossenbacher de l'Armée du Salut. Elle a la responsabilité du travail parmi les proches en Suisse alémanique.

Le film est parlé en suisse allemand avec des sous-titres en allemand standard. Il existe une version avec sous-titres en français qui n'est pas encore publiée.

Nous espérons que la version avec les sous-titres en français sera disponible avant la publication de la prochaine lettre de contact. Si tel est le cas, nous vous en informerons dans notre prochaine lettre de contact.

# Sujets de prière

## **Situations difficiles des proches des prisonniers.**

Renate demande de l'aide pour accompagner les personnes concernées.

## **Santé des collaborateurs et collaboratrices**

Nous avons quelques collaborateurs qui ont des problèmes de santé.

## **Visites en prison en général**

Prions pour de bons contacts et discussions et de la sagesse dans l'accompagnement.

## **Missions de chant à Schaffhouse**

L'Armée du Salut à Schaffhouse a la possibilité d'aller chanter 2x par mois dans la prison de la ville, les mardis de 17.00 à 19.00 heures. Nous prions pour toute l'équipe.

Les prochaines dates : 15 août, 19 septembre, 31 octobre, 21 novembre

# Informations

## **Prison régionale Moutier**

Timothée Houmard remplace Cristóbal Alvarez, qui est retourné en Espagne, et assure les visites à la prison régionale de Moutier

## **Nouvelle collaboratrice**

Cornelia Platoni commencera en août comme nouvelle collaboratrice de „Angehört“ (travail parmi les proches) et soutiendra Renate Grossenbacher, qui dirige ce travail et réduit son taux d'occupation.

## **Retraite à Montmirail**

Du 7 au 9 mai, l'équipe du service des prisons a passé une retraite commune à Montmirail.



# J'ÉTAIS EN PRISON, ET VOUS ÊTES VENUS VERS MOI



Mendes Reichenbach, un officier de l'Armée du Salut à la retraite, mais toujours engagé comme aumônier pour le service des prisons à Orbe, vient de publier un livre sur son ministère. Il écrit :

*Le milieu carcéral est méconnu ou ignoré par la population en général. En tant qu'aumônier, je suis devenu un conseiller, pasteur, confident pour les détenus. Un cœur plein de compassion s'est développé en moi, ce qui m'a permis de les respecter et de leur partager l'amour du Père Céleste. En retour, les détenus ont ressenti mon intérêt et mon non-jugement et ont appris à me faire confiance. Cet ouvrage raconte quelques événements d'une vie passionnée à l'écoute du prochain !*

Christine Volet écrit dans sa préface :  
„ En s'appuyant premièrement sur le ministère de l'Armée du Salut, Mendes nous montre à quel point notre accompagnement doit être à la fois large pour accueillir chacun sans distinction de culture, de religion

*ou d'origine, et personnalisé pour répondre aux besoins de chacun. “*

## A propos de Mendes Reichenbach

Mendes Reichenbach est né en 1956, originaire d'Angola, naturalisé suisse et marié avec Arlette Reichenbach. Ils ont deux fils, Cyril et Loïc.

Mendes a fait une carrière militaire à la Force Aérienne Angolaise comme officier et technicien de l'aviation dès 1976. En 1986, il est devenu officier de l'Armée du Salut. Il est diplômé d'un Bachelor en Théologie au Séminaire Baptiste à Lisbonne et d'une Licence en Science des Religions à l'Université Lusophone des humanités et technologies de Lisbonne.

Il y a plus de trois décennies qu'il travaille comme aumônier dans des prisons au Portugal et en Suisse.



Le livre peut être commandé sur le site français d'Amazon pour le prix de € 12.90: [www.amazon.fr](http://www.amazon.fr).

Mendes a encore une dizaine de livres chez lui qu'il est prêt à vendre. Si vous êtes intéressé, vous pouvez directement le contacter : [mendes.reichenbach@armedusalut.ch](mailto:mendes.reichenbach@armedusalut.ch)

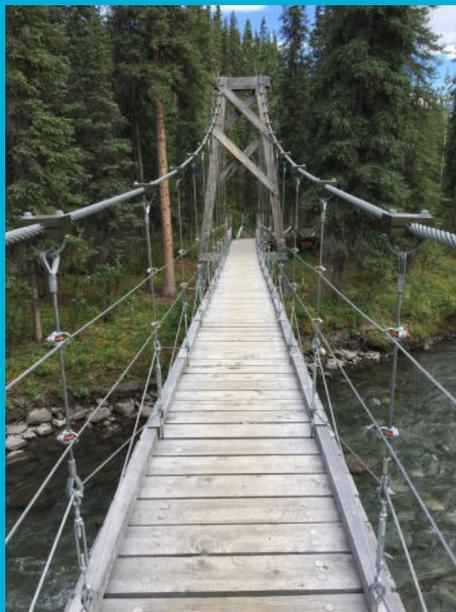


photo crédits  
photos: page 2+11 privé, page 9: copyright optenu.  
toutes autres pixabay.de



**Contact:**

**Armée du Salut - Service des prisons**

Laupenstrasse 5

3008 Bern

Tél 031 388 05 91

[www.armeedusalut.ch/servicedesprisons](http://www.armeedusalut.ch/servicedesprisons)

[servicedesprisons@armeedusalut.ch](mailto:servicedesprisons@armeedusalut.ch)

Compte donateur:

IBAN CH 37 0900 0000 3044 4222 5

Mention: Service des prisons